

(N^o 106.)

SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 31 MARS 1845.

Rapport de la Commission des Naturalisations sur la requête du Sieur *Foulon*, garde du génie de 2^{me} classe à Termonde.

(Voir le N^o 139 de la Chambre des Représentants.)

MESSIEURS,

Le pétitionnaire Pierre Alexis Foulon est né en 1788, à Saint-Pierre-lez-Calais (France).

Il habite la Belgique depuis 1794, est garde du génie de deuxième classe, en garnison à Termonde, s'est marié en 1821 à une Belge, dont il a plusieurs enfants, tous nés en Belgique.

Les rapports des autorités lui sont très-favorables et attestent qu'il est dévoué à ses devoirs, et zélé pour son service, dans toutes les fonctions qu'il a occupées depuis l'an 1811.

Sa demande en Naturalisation ordinaire a été prise en considération par la Chambre des Représentants à la majorité de 45 suffrages contre 3.

Le Marquis DE RODES, Rapporteur.